

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

- Phares : Marque LUCAS
- Feux de position 2, sur les ailes
- Feux stop 2, combinés
- Indicateurs de direction : Syst. 2, flèches, électr.
- 3) Emplacement
- Encastres derrière montants de porte arrière
- 2) Feux rouges 2, combinés
- Eclairage du N° de contr. 2, au centre du vhc.
- 3) Essuie-glace 2, électr.
- *) Rélecteurs basculants Syst. anti-éblouissant Ampoule Bilux à cullier

DIMENSIONS

Voie	} avant	1'420 mm.
		1'460 mm.
} arrière	1'770 mm.	AV. 1'780 AR.
	1'050 mm.	
Empatement		3'050 mm.
Longueur hors-tout		4'800 mm.
Hauteur (non chargé)		1'570 mm.
Garde au sol		195 mm.
Porte à faux, arrière		— mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		— mm.
Crochet de remorque (porte à faux)		— mm.
Diamètre de braquage ext. gauche		13,20 m.
Diamètre de braquage ext. droite		13,20 m.

Dim. Intérieures	
Longueur du pont de charge	mm.
Largeur du pont de charge	mm.
Hauteur intérieure	mm.
Haut. du pont dep. le sol	mm.
Ridelles (hauteur)	mm.

OBSERVATIONS

- *) Phares : Les rélecteurs basculants sont mis hors service par l'importateur.
- Lampes brouillard : 2 Lampes Brouillard LUCAS d'origine (Haut. dep. le sol = 730 mm.)
- Fonctions simultanément avec les feux de position. S'éteignent lorsque les grands phares sont mis en action.

- ## MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)
- 1) Frein à main : Doit être amélioré par l'importateur A vérilier minutieusement lors de l'expertise individuelle et voir s'il répond aux exigences légales.
- 2) Eclair. No. de contr. : A vérilier lors de l'expertise individuelle, lorsque la plaque de police est fixée.
- 3) Indicateurs de direction : Monter 2 feux clligno-tants supplémentaires à l'avant, sous réserve de modification des normes.)

Genève, le 17. 3. 1950.

La commission d'expertises-types